

COMMUNE DE BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE

DELIBERATION N° DEL2025/04/03-06
Du conseil municipal du 3 avril 2025

Date de convocation : 28 mars 2025

Date d'affichage de la liste des délibérations : 7 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 3 avril à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

Etaient Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, AUBIN Luc, CHATELLIER Julien, COULLEARD Antoine, DEROUET Richard, ÉDINE Pierre, FANFANI Antoine, Mesdames, GALMEL Isabelle, LECONTE Marie, LEROUX Michel, MALERBA Lydie, ROUCHERE Anne-Marie, JOUANNE Lydie, YBERT Sandra.

Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s) : Madame FORNERET Sarah qui donne pouvoir à Monsieur CHATELLIER Julien.

Absent(s) : non excusés : 0

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice : 15		
Présents : 14	Absents : 1	Procurations : 1
Votants : 15		

Madame Lydie MALERBA a été élue secrétaire, conformément à l'article L.2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

APPROBATION ET VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2025

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif Assainissement 2025:

Budget Assainissement

Section de fonctionnement : 72 259.04 €
Section d'investissement : 251 618.25 €

Affectation des résultats :

- L'excédent reporté de fonctionnement (002) : + 7 211.93 €
- L'excédent reporté d'investissement (001) : + 12 496.87 €

Après présentation du budget primitif Assainissement 2025, Monsieur le Maire propose au conseil le vote du budget.

Après en avoir délibéré et l'unanimité des votants, le conseil municipal **APPROUVE** le budget primitif Assainissement 2025.

La secrétaire de séance
Lydie MALERBA



Le Maire
Rodolphe JARDIN



Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus désignés.
Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-Préfecture le
Publication sur le site internet le 14 AVR. 2025

14 AVR. 2025